

Procès-verbal
Conseil d'établissement
12 septembre 2023

Présences

Mme Marylène Bourget, directrice de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Gabrielle Boutin, directrice adjointe de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
M. Vincent Ménard, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Annick Aubin, parent d'élèves de l'École du Ruisseau
Mme Maggie Boissonneault, parent d'un élève de l'École du Ruisseau
Mme Julie Gervais, parent d'un élève de l'École Sainte-Marie
M. Mirghane Mirghane, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Roxanne Leclerc, parent d'élèves de l'École Sainte-Marie
Mme Élodie Parent, enseignante à l'École Sainte-Marie
Mme Jessica Pouliot, enseignante à l'École du Ruisseau
M. Emmanuel Gosselin, stagiaire de Mme Jessica Pouliot à l'École du Ruisseau
M. François Garant, enseignant à l'École Sainte-Marie
Mme Mélanie Demers, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Cathy Bissonnette, responsable du service de garde de l'École du Ruisseau, Sainte-Marie
Mme Vicky Aubé, orthopédagogue à l'École Sainte-Marie
Mme Dominique Demers, technicienne en éducation spécialisée à l'École Sainte-Marie

1. Préliminaires

1.1. Ouverture de la rencontre

Mme Bourget ouvre la rencontre. Les membres du conseil d'établissement se présentent.

1.2. Présences et vérification du quorum

Le quorum est atteint.

1.3. Élection d'un(e) président (e)

M. Mirghane propose M. Ménard. Ce dernier décline la proposition.

Mme Aubin propose ses services.

Mme Aubin est élue présidente du conseil d'établissement 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4. Élection d'un(e) vice-président (e)

Mme Gervais se propose pour occuper le poste de vice-présidente.

Mme Gervais est élue vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024

1.5. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 12 septembre 2023

Lecture du projet d'ordre du jour est faite par Mme Aubin.

Il est proposé par Mme Parent d'adopter le projet d'ordre du jour tel que lu.

L'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.6. Lecture et adoption du procès-verbal du 31 mai 2023

Mme Bourget fait lecture du procès-verbal du 31 mai 2023.

Il est proposé par Mme Bissonnette et appuyé par Mme Demers d'adopter le procès-verbal du 31 mai 2023 tel que lu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.7. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

1.8. Présentation du public

Aucune présence du public

2. Consultations – Décisions

2.1. Date des rencontres du CÉ 2023-2024

Voir les dates de rencontre du CÉ 2023-2024 en annexe.

2.2. Sorties éducatives autour de l'école 3 km (approbation)

Le conseil d'établissement approuve la demande faite en lien avec les sorties éducatives à l'intérieur de 3 km.

Il est proposé par M. Garant d'adopter la demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. Sortie de la 1^{re} année de l'École du Ruisseau le 28 septembre en après-midi (approbation)

Le conseil d'établissement approuve la demande de sortie pour les élèves de la 1^{re} année de l'École du Ruisseau le 28 septembre en après-midi.

Il est proposé par Mme Leclerc d'adopter la demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. Dépassement du montant de la facture des effets scolaires de la 3^e année à l'École Sainte-Marie (approbation)

Mme Bourget explique qu'avec l'arrivée de la spécialiste en anglais qui a obtenu le contrat résiduel à l'École Sainte-Marie, les montants de la facture d'effets scolaires ont changé selon les nouveaux besoins. On demande au CÉ d'approuver le montant de 96,33 \$ pour la 1^{re} année et 101,15 \$ pour la 3^e année.

Il est proposé par Mme Demers d'adopter la demande.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.5. Activités parascolaires

Mme Boutin présente l'offre d'activités parascolaires :

- * Mini-Corsaire cheerleading qui aura lieu dans les deux milieux en soirée, le lundi à Sainte-Marie et le mardi à du Ruisseau.
- * Programme Soccer Lévis-Est fera l'activité en gymnase sur l'heure du diner le mardi à Sainte-Marie et le jeudi à du Ruisseau.

Il est proposé par Mme Leclerc d'adopter le programme d'activités parascolaires présenté à l'assemblée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Informations

3.1. Déclaration d'intérêts (courriel sur demande)

On informe le CÉ que si un membre à un conflit d'intérêts, il doit le déclarer officiellement.

3.2. Pédagogique (frais aux parents)

Mme Demers annonce que les frais de 4 \$ qui devait être demandé le 24 août seront retirés en raison de la livraison tardive du matériel. Également, 12 \$ de frais de garde sera l'unique montant facturé pour la journée pédagogique du 25 août.

3.3. Multisports (À l'école on bouge)

Mme Boutin présente la mesure gouvernementale À l'école on bouge. Le multisport sera offert en parascolaire gratuitement sur l'heure du diner par Keven Frongillo, enseignant d'éducation physique. Mme Boutin a également des discussions avec Élédanse ainsi qu'avec une école de Taekwondo pour des activités au courant de l'année.

4. Rapports

4.1. Rapport du président

Aucun rapport

4.2. Rapport de la direction

Mme Bourget présente la matrice des comportements attendus par les élèves aux membres du conseil d'établissement.

4.3. Rapport du service de garde

Actuellement, il y a un bon roulement dans les deux services de garde.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

- * M. Garant raconte la course des couleurs vécue par les élèves lors de la rentrée scolaire.
- * Mme Pouliot présente le projet marcheur de l'École du Ruisseau.
- * Mme Aubé discute du début du service d'orthopédagogie.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

Aucun Rapport

5. Autres points

5.1. Question du public

Aucune

5.2. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 18 octobre à l'École du Ruisseau.

6. Levée de la séance

La levée de la séance est proposée par M. Garant et appuyée par Mme Bissonnette.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 21 h 02.

Annick Aubin
Présidente du CÉ

Marylène Bourget
Directrice

Gabrielle Boutin
Directrice adjointe